



ECOLE MATERNELLE HALDENBOURG

15. Rue du Haldenbourg

67450 MUNDOLSHEIM

Compte Rendu DU CONSEIL DE L'ECOLE MATERNELLE HALDENBOURG DU 4 NOVEMBRE à 17h.

1. Présentation des membres

Etaient présentes : Mme Barbara NOURRY (Directrice), Mme Emmanuelle Ghitti (Professeur des écoles), M. Nicolas SCHMITT (Mairie de Mundolsheim), Madame Laurence PANTZER (Parent d'élèves, APEM titulaire), Mme Sophie KRIEGER (Parent d'élèves, APEM titulaire), M FOUCHET Yoann (Parent d'élèves, APEM suppléant). Les Atsems : Stéphanie ROHFRIETSCH, Estelle CRIQUI

Secrétaire de séance : Laurence Pantzer

Personne excusée : Béatrice BULOOU, Mme Estelle MARCHAND (Parent d'élèves, APEM suppléante).

Effectifs et répartition des classes :

Constitution des classes à date : 59 élèves

Classe de Mme NOURRY : 30 élèves : 23 Petits et 7 Moyens

Classe de Mme GHITTI : 28 élèves : 13 Moyens et 15 Grands

2. Rôle du Conseil d'Ecole

Il se réunit une fois par trimestre et aborde entre autre le règlement intérieur, les travaux, les projets, les actions périscolaires et instruit certains votes pour prise de décision. Les questions doivent être présentées à la Direction de l'école 8 à 10 jours avant le Conseil d'Ecole.

3. Lecture et vote en référence au Règlement Intérieur de l'Ecole : adopté. Signature par les membres présents.

4. Projet d'Ecole et nouveaux programmes :

Le projet d'école a été validé par l'Inspection académique. Il comporte 3 objectifs.

Objectif numéro 1 : « Mieux vivre ensemble à l'école, développer le sens de la responsabilité, de la solidarité et du respect » avec comme action prévue la mise en place d'un panneau de règles avec photos et l'élaboration d'une chartre de l'élève et la mise en place de jeux de société et de jeux collectifs.

Objectif numéro 2 : « S'ouvrir aux autres, améliorer la communication orale et écrite » avec comme action prévue l'utilisation du cahier de vie dans les deux sens ainsi que l'intervention des parents dans la vie de l'école pour la BCD, les jeux de société, les sorties, etc...

Objectif numéro 3 : « Harmoniser la pratique dans les cycles et inter-cycles » avec comme action prévue l'établissement de progression commune sur les 3 niveaux et le renforcement du lien GS-CP.

Les actions seront ciblées sur les contes traditionnels en langage et sur le respect des règles de vie.

Les nouveaux programmes sont mis en place depuis l'année dernière. Il apporte une vision plus positive de l'enfant. On parle davantage d'enfant que d'élève. L'école maternelle comporte 3 spécificités.

C'est une école qui s'adapte aux jeunes enfants avec une importance donnée au dialogue entre la famille et l'école et les transitions vécues par les enfants. On évalue beaucoup plus les progrès que les résultats.

C'est une école qui organise des modalités spécifiques d'apprentissage par le jeu, la réflexion, la répétition, la mémorisation...

C'est une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble.

C'est surtout une école de la BIENVEILLANCE !!!

Il n'y aura plus de livrets scolaires car on regardera plus le cheminement de l'enfant que ses résultats, nous mettrons en place un carnet de suivi et de progrès qui sera donné deux fois dans l'année et nous inviterons les parents pour recevoir ce carnet lors d'un cours entretien en milieu d'année scolaire. Les Grands auront également une synthèse des acquis scolaires à la fin de l'école maternelle.

5. Vie de l'école et événements prévus

NB : Sorties : Les déplacements sont financés par les crédits « transports » de la mairie.

Les spectacles sont financés par la coopérative de classe (participation de début de trimestre) et par la coopérative scolaire.

- Spectacles :

- Les deux rois, le jeudi 24 novembre à l'espace culturel de Vendenheim

- Spectacle de Noël offert par la mairie :

- Weepers Circus le 15 décembre a centre-socio culturel de Mundolsheim

- Au fil de l'eau, le mardi 31 janvier à 10h30 à Venhenheim
- Le 17 mai à l'école de la compagnie Coconut avec les cps à 8h45 : « Orchidée et les mystères de la forêt »
 - Semaine du goût du 10 au 14 Octobre : préparation et dégustation de la soupe.
- Saint-Nicolas le mardi 6 décembre, maenele offert par l'APEM
- Un goûter de partage aura lieu cette semaine, les parents peuvent ramener gâteaux de Noël, papillottes, clémentines.
- Le Père-Noël passera la dernière semaine avant Noël entre le 12 et le 16 décembre.
- Les enfants tireront les rois dans la semaine du 16 au 20 janvier. La galette sera offerte par la coopérative scolaire.
- Carnaval : mercredi 8 mars au matin, les enfants se déguisent comme ils le souhaitent
- Sortie au Vaisseau le 21 mars pour les deux classes, la journée complète avec repas tiré du sac, pensez à désinscrire vos enfants du périscolaire.
- Vendredi 7 avril, Pâques, confection d'un petit objet par les enfants et friandises offertes par la coopérative.
- Mercredi 24 mai, fête des mères à l'école, remise des cadeaux dans les classes à 11h
- Vendredi 16 juin, fête des pères à l'école à 11h25 et 15h20.

6. Point Apem:

- * Proposition d'apporter notre aide et de mobiliser les parents dans l'organisation et le déroulement de la fête de fin d'année.
- * Demande écrite pour du budget pour les sorties ou événements que l'APEM pourra financer.
- * Un point sur le goûter a été fait en cas d'oubli ou d'absence.

7. Travaux à prévoir dans l'école :

Investissements :

- Mettre des portes anti-panique sur tous les accès extérieurs
- Volets électriques
- Tapis pour la classe des MS/GS

8. Finances :

- **Coopérative scolaire** : le montant de la coopérative scolaire s'élevait à 2540€ au 31 août 2016 et 2614.54 € au 4 novembre 2016. Il y a eu 500.84€ de dépenses pour des fournitures scolaires et en recettes 848.50 € de coopérative scolaire.

- **Finances mairie** : budget fournitures scolaires, sur 1400€, il ne reste plus rien. Sur le budget spectacle (250€), il ne reste rien non plus, le budget ayant été utilisé pour le spectacle Weepers Circus. Sur le budget transport, 960€, il reste 325€. Le budget pharmacie n'a pas été entamé.

9. Point divers :

La Mairie tient à rappeler son rôle auprès des parents : le bon fonctionnement des locaux de l'école et la gestion des ATSEM. La Mairie n'a aucune action possible quant au fonctionnement de l'école.

Projet de la Mairie de créer des zones sans cigarette devant les écoles. L'APEM demande l'installation de poubelle devant les écoles.

Des travaux ont été réalisés au Centre d'accueil, modifiant ainsi l'entrée qui se situera en direction du parking du Climont.

Un spectacle offert par l'Euro métropole aura lieu le mercredi 8/12 au Centre Culturel.

Installation d'une nouvelle aire de jeux au parc du Haldenbourg.

Une réflexion a été faite sur la mise en place d'un fonctionnement pour avertir les parents en cas d'absence d'une maîtresse.

Un point sur les rapports enseignants / parents a été fait.

Prochain conseil d'école : jeudi 16 mars 2017 à 17 h

Présidente :

Barbara NOURRY

Secrétaire :

Laurence Pantzer